



Question écrite n° Conseil général du 30 septembre 2024

## Commission des finances et situation financière de la commune

La commission des finances semble en proie à la tourmente. En effet, deux démissions sont parvenues coup sur coup sur la table du président du conseil général et cela pourrait se poursuivre.

Les raisons invoquées par les démissionnaires tiennent en partie à des raisons personnelles mais elles relèvent aussi, et c'est là le cœur de ma question, du fonctionnement de la commission des finances.

Il est rapporté que le fonctionnement de cette commission est lacunaire. Les documents promis, tels que ceux relatifs au budget, ne sont pas fournis dans les délais annoncés; le message pour le PGA a été ajouté à la convocation 3 jours avant la séance. Ces deux exemples illustrent le fait que ces conditions de travail ne permettent pas aux commissaires d'étudier les dossiers et de traiter des dossiers aussi complexes avec sérieux. Le CG a pourtant besoin de l'expertise de la commission des finances. Son préavis pèse dans les décisions.

Cet état de fait inquiète aussi au niveau de la gestion des finances communales. Sans porter d'accusations, nous sommes en droit de nous demander si la situation financière de la commune est prise au sérieux. Bien que les recettes fiscales soient remarquablement élevées, les indicateurs financiers confirment que notre commune risque de se retrouver rapidement avec un découvert au bilan si des mesures ne sont pas prises. Cette situation est regrettable puisque la commune avait enfin réussi à améliorer ses perspectives en gérant ses finances au plus près de la réalité. Faut-il rappeler que, lors de la fusion, 4 communes sur 5 avaient un découvert au bilan ? Un mauvais pas à ne pas emboîter.

Le conseiller communal en charge du dicastère des finances pourrait-il nous éclairer sur les problèmes évoqués ? d

- 1. Estime-t-il, d'une part, que la commission peut traiter avec sérieux les objets sans livrer les informations dans des délais raisonnables ?
- 2. Peut-il, d'autre part, nous donner sa vision de la santé financière de la commune de Haute-Sorne ?

Groupe PS-Verts Catherine Wolfer